

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2026

POL 1850 – 20
Méthodes quantitatives
Mardi 14h00-17h00

Chargé de cours : Sylvain Zini
Bureau : A- 1518
Courriel : zini.sylvain@uqam.ca
Disponibilités : Lundi de 13h00 à 13h45.

Description

Le cours porte sur les notions de base en statistiques descriptives et d'inférence (échelles de mesure, mesures de tendance centrale et de dispersion, tests d'hypothèse, etc.) dans une perspective de mise en pratique dans le processus d'analyse et de résolution de problème. Les éléments propres aux méthodes quantitatives dans un contexte de recherche et d'analyse en sciences humaines et sociales seront introduites. Cela inclut une initiation aux différents devis de recherche (pré-expérimental, quasi-expérimental et expérimental), aux types de recherche (exploratoire, descriptive et explicative) et à la cueillette et au traitement des données. Le cours porte également sur les stratégies d'analyse des données, c'est-à-dire aux choix des outils et à l'identification des tests statistiques appropriés (méthodes d'analyse bivariée et multivariée) ainsi que sur la présentation des résultats et des données. Le cours initie les étudiants à un logiciel de traitement de données (SPSS, SAS, R, ou autre).

Objectifs du cours

1. Dégager les méthodes appropriées à l'utilisation de données quantitatives en sciences humaines et sociales
 2. Acquisition des principales connaissances de base et techniques d'analyse propre à la statistique descriptive et d'inférence et de se familiariser avec ces dernières en fonction des modèles qui les sous-tendent.
 3. Mettre en évidence les limites, la logique et les différentes significations des mesures statistiques afin de développer le sens critique des étudiants et des étudiantes vis-à-vis des méthodes statistiques.
 4. Développer la maîtrise et l'interprétation des outils d'analyse statistique en sciences humaines en reconnaissant les principales caractéristiques, les mots et concepts clés de l'analyse des données statistiques.
 5. Initiation à l'utilisation d'outils informatiques dans le traitement de données (Excel, SPSS).
 6. Appliquer les différents tests statistiques dans la résolution de problème.
 7. Utiliser avec justesse la statistique dans le processus d'analyse et de prise de décision.
-

Organisation des enseignements

La majeure partie des enseignements se fera sous forme d'exposés magistraux assumés par l'enseignant. De nombreux cas tirés de l'actualité seront utilisés afin de mieux comprendre la matière.

Modes d'évaluation

Quatre (4) exercices sur huit (8) comptant pour 5 % chaque	20 %
Un examen intra en classe	20 %
Un examen final en classe	20 %
Deux travaux pratiques	40 %

Pour les examens vous aurez droit à vos notes de cours; vos livres et une calculatrice. Les travaux pratiques et les exercices comporteront des exercices à résoudre à la maison. Concernant les exercices, vous devrez en remettre un minimum de 4 sur 8 (délai d'une semaine pour la remise). Si vous remettez plus de quatre travaux, les quatre meilleurs seront comptabilisés. Concernant le travail pratique, il sera possible, mais non obligatoire, de le faire en équipe de deux (maximum).

Avertissement – Résolution du département de science politique

L'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) est interdite sauf si expressément autorisée par l'enseignante, l'enseignant, auquel cas elle doit être mentionnée, expliquée et justifiée.

Matériel

Manuel : Des documents pédagogiques seront disponibles sur Internet à partir de Moodle. Il n'y a pas de recueil disponible pour ce cours, mais nous mettrons en ligne des textes qui seront utilisés dans le cours de l'année. Il n'y a pas UN manuel de statistique, mais une grande quantité dont la plupart sont à la bibliothèque. Référez-vous à la bibliographie de ce syllabus pour mettre un peu d'ordre dans les références qui vous seraient utiles.

Calculatrice: Il vous faut une calculatrice pour le cours. La calculatrice devrait avoir les fonctions suivantes: $\sqrt{\quad}$, $x\sqrt{\quad}$, $x!$, nPr , nCr , e_x , x_y ou y_x Si vous n'en avez pas, vous en trouverez sur le marché à moins de 20 \$ (exemple : TI-30Xa ou CASIO fx-260).

Excel : Vous avez accès gratuit à la suite office en ligne : <https://servicesinformatiques.uqam.ca/services-offerts/office-365/>

SPSS : l'UQAM vous permet d'accéder gratuitement à SPSS dans sa logithèque : <https://logitheque.uqam.ca/>

Organisation de la session :

Semaine 1 : 13 janvier	Introduction et principes de bases et Première partie : la statistique descriptive
Semaine 2 : 20 janvier	
Semaine 3 : 27 janvier	
Semaine 4 : 3 février Premier TP mis en ligne	
Semaine 5 : 10 février	Deuxième partie : Probabilité, échantillonnage et inférence statistique
Semaine 6 : 17 février	
Semaine 7 : 24 février Premier travail pratique remis en ligne par les étudiant-e-s	Examen Intra
Semaine 8 : 3 mars	Semaine de lecture
Semaine 9 : 10 mars	Deuxième partie : Probabilité, échantillonnage et inférence statistique (2 / 2)
Semaine 10 : 17 mars	Troisième partie : Étude de la relation entre plusieurs variables
Semaine 11 : 24 mars Deuxième TP mis en ligne	
Semaine 12 : 31 mars Évaluation de l'enseignement	
Semaine 13 : 7 avril	
Semaine 14 : 14 avril Deuxième travail pratique remis en ligne par les étudiant-e-s	
Semaine 15 : <u>EXAMEN FINAL</u> (21 avril)	

Plan du cours

Introduction et principes de bases

Chapitre 1. Introduction

- 1.1 Introduction et présentation du cours : portée et limites des statistiques
- 1.2 Le vocabulaire de la statistique
- 1.3 Considérations méthodologiques
- 1.4 Notions de base : Proportion, ratio, taux de variation et multiplicateur

Première partie : la statistique descriptive

Introduction. Considérations méthodologiques

Chapitre 2. Les mesures de tendance centrale

- 2.1 Le regroupement de données et le tableau des fréquences
- 2.2 Le mode
- 2.3 La médiane
- 2.4 La moyenne
- 2.5 Les limites de la moyenne

Chapitre 3. Les mesures de position

- 3.1 La notion de quantile (quartile, quintile, décile et centile)
- 3.2 Application avec les quartiles
- 3.3 Intervalle interquantile

Chapitre 4. Les mesures de dispersion

- 4.1 Première approximation : l'étendue
- 4.2 La variance, l'écart-type dans le cas de données non groupées
- 4.3 La variance, l'écart-type dans le cas de données groupées
- 4.4 Le coefficient de variation

Chapitre 5. Les mesures de symétrie

- 5.1 La notion de symétrie : approche graphique
- 5.2 Le coefficient de dissymétrie
- 5.3 Le coefficient d'asymétrie
- 5.4 Le score Z
- 5.5 Les propriétés de la distribution normale

Chapitre 6. Application de la statistique descriptive à partir d'Excel

Deuxième partie : Probabilité, échantillonnage et inférence statistique

Chapitre 7. Les probabilités

- 7.1 La notion de probabilité : utilité, propriétés et règles des probabilités simples
- 7.2 L'analyse combinatoire
- 7.3 Les lois théoriques de distributions des probabilités

Chapitre 8. Méthodologie de constitution d'échantillons et estimations des paramètres

- 8.1 Introduction : comment rendre les erreurs acceptables ?
- 8.2 Règles de base concernant la constitution d'un échantillon
- 8.3 La distribution d'échantillonnage, les données du problème
- 8.4 Estimation de paramètre de population : la moyenne
- 8.5 Estimation de paramètre de population : la proportion

Chapitre 9. Tests d'hypothèse

- 9.1 Considérations méthodologiques
- 9.2 Tests d'hypothèse sur les moyennes
- 9.3 Tests d'hypothèses sur les pourcentages
- 9.4 Tests d'hypothèses sur les différences de moyennes et sur les différences de pourcentages

Troisième partie : Étude de la relation entre plusieurs variables

Introduction : Associations statistiques et relations

Chapitre 10. Indépendance et association : les variables qualitatives

- 10.1 Traitement des données qualitatives, tableaux de contingence et tableaux proportionnels
- 10.2 Mesure d'indépendance (Khi carré)
- 10.3 Mesures d'association
- 10.4 Le paradoxe de Simpson
- 10.5 Méthodes de recoupements autour du Khi-carré (Excel)
- 10.6. Le test d'ajustement

Chapitre 11. Initiation à SPSS

Chapitre 12. Relation entre des variables quantitatives

- 12.1 La covariance
- 12.2 L'analyse graphique
- 12.3 La méthode de régression linéaire : Méthode des moindres carrés
- 12.4 Coefficient de détermination
- 12.5 Le coefficient de corrélation
- 12.6 Estimations théoriques à partir du calcul de l'erreur-type.
- 12.7 Régression multiple
- 12.8 Lire des résultats de régression

Chapitre 13. Analyse de variance

- 13.1 Propriété des données d'échantillon par rapport aux moyennes
- 13.2 Les calculs de somme des carrés
- 13.3 Variance totale, intragroupe et intergroupe
- 13.4 Analyse du F
- 13.5 Analyse du E^2

Chapitre 14. Tests de rang

- 14.1 Le Rhô de Spearman
 - 14.2 Le coefficient de concordance
 - 14.3 Le Test de Wilcoxon
 - 14.4 Le test de Mann-Whitney
-

Références bibliographiques

Références principales

Fox, William, *Statistiques sociales*, Laval, Presse de l'Université Laval, 1999.

Gilles, Alain, *Éléments de méthodologie et d'analyse statistique pour les sciences sociales*, 1994.

Howell, David, *Méthodes statistiques en sciences humaines*, Paris, DeBoeck Université, 1998.

Sanders, D., F. Murph et R.Eng, *Les statistiques une approche nouvelle*, Montréal, McGraw-Hill 1984

Ouvrages « préventifs » sur les usages et mésusages des statistiques

Angers, Philippe, *Les statistiques. Oui mais... Le bon et le mauvais usage des statistiques*, Montréal, Éditions agence d'arc, 1991.

Baillargeon, Normand, *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Montréal, Lux, 2005.

Klatzmann, Joseph, *Attention statistiques! Comment déjouer les pièges*, Paris, La découverte, 2^{ème} édition 1992.

Ouvrages sur l'histoire des statistiques

Beaud, Jean-Pierre et Jean Guy Prévost, *L'ère du chiffre. Systèmes statistiques et traditions nationales*, Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec, 2000.

Desrosières, Alain, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La découverte, 1993.

Lehning, Hervé (dir.), *Mille ans d'histoire mathématiques. 1001-2000 : l'accès à la modernité*, Bibliothèque tangente, Paris, 2005.

Dictionnaires

Everett, B.S., *The Cambridge dictionary of statistics (Second Edition)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

Nelson, David ed., *The Penguin dictionary of Mathematics (Second Edition)*, London, Penguin Books, 1998.

Autres références

Grenon, Gilles, et Suzanne Viau, *Statistique appliquée. Initiation à l'analyse des données statistiques*, Gaëtan Morin éditeur, Boucherville, 1997.

Grenon, Gilles et Suzanne Viau, *Méthodes quantitatives en sciences humaines. 2 volumes*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, Boucherville, 1999.

Sites Internet intéressants

<http://home.ubalt.edu/ntsbarsh/Business-stat/opre504.htm> Site en anglais mais très complet. Université de Baltimore.

<http://mathshistory.st-andrews.ac.uk/> Sur l'histoire des mathématiques.

GRILLE DE CONVERSION
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

À partir du trimestre de l'Été 2018

Note	Intervalle	
A+	[90 – 100]	Excellent
A	[85 - 90[Excellent
A-	[80 - 85[Excellent
B+	[77 - 80[Très bien
B	[74 - 77[Très bien
B-	[70 - 74[Très bien
C+	[67 - 70[Bien
C	[65 - 67[Bien
<hr/>		
C-	[63 - 65[Bien
D+	[61 - 63[Passable
D	[59 - 61[Passable
<hr/>		
E	< 59[Échec

CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portaletudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-lintervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portaletudiant.uqam.ca/liberte-academique/



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18](#)



Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.

L'évaluation des enseignements:

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12^e ou à la 13^e semaine de cours, ce trimestre-ci ces évaluations se tiendront entre le 23 novembre et le 6 décembre 2015) et prendre environ 30 minutes.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcèlement@uqam.ca; harcèlement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
[514 987-3131](tel:514-987-3131)

Politique n°42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131



POLITIQUE N° 2 SUR LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE UNIVERSITAIRE

Le droit à la liberté académique universitaire est le droit de toute personne d'exercer librement et sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, telle la censure institutionnelle, une activité par laquelle elle contribue à l'accomplissement de la mission de l'Université.

Ce droit comprend la liberté :

- a) d'enseignement et de discussion;
- b) de recherche, de création et de publication;
- c) d'exprimer son opinion sur la société et sur une institution, y compris l'établissement duquel la personne relève, ainsi que sur toute doctrine, tout dogme ou toute opinion;
- d) de participer librement aux activités d'organisations professionnelles ou d'organisations académiques.

Il doit s'exercer en conformité avec les normes d'éthique et de rigueur scientifique généralement reconnues par le milieu universitaire et en tenant compte des droits des autres membres de la communauté universitaire.

En reconnaissant, en promouvant et en protégeant la liberté académique universitaire, cette politique soutient la mission de l'Université, laquelle comprend la production et la transmission de connaissances par des activités de recherche, de création et d'enseignement et par des services à la collectivité.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la section [Liberté académique universitaire](#) sur le site enseigner.uqam.ca.